

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 24 NOVEMBRE 2020 À 18 H, PAR LIEN ZOOM, CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Présences

Éric Aubin, directeur des études	André Janneteau, vice-président
Yves Bédard	Florence Julien
Sylvain Blais, directeur général	Josée Larivière (départ à 21h00)
Kloé Bourbeau (arrivée à 18h14 – départ à 21h20)	Linda Lavoie
Amélie Brouillard	Katrine Lévesque
Miguel Charlebois	Marie-Soleil Malo (arrivée à 18h19 – départ à 21h20)
Pierre Deshaies	Guillaume Marquis, président (arrivée à 19h41)
Francis Forgues	Philippe Marquis
Évelyne Grenier-Ouimette	Mélicca Tardif (arrivée à 18h25)
Chantal Hamelin	Ghislain Vallée

Absences

Patrick Bédard	Claude LeBel
Isabelle Chartrand	Louis Leblanc
Anne Gauthier	

Observatrices

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et services internationaux (FCSI)
Gilles Cossette, directeur administratif, Centre technologique des résidus industriels (CTRI)
Prudence Hannis, directrice associée, Institution Kiuna
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée. En l'absence en première partie de Guillaume Marquis, président du conseil, le vice-président, André Janneteau animera la séance.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2020

Sur une proposition de Francis Forgues, appuyée par Philippe Marquis, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 20 octobre 2020, après modification à la liste des présences.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 OCTOBRE 2020

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 20 octobre 2020.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. RAPPORT DU CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS (CTRI) : ÉTATS FINANCIERS

Gilles Cossette, directeur des services administratifs du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) présente les états financiers du Centre.

CA-3295

CONSIDÉRANT les nouvelles demandes du ministère de l'Enseignement supérieur, visant la présentation des états financiers des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT);

CONSIDÉRANT QUE le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) est un CCTT affilié au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du CTRI a approuvé les états financiers au 30 juin 2020 du CTRI, après modification des éléments suivants :

- 1- État des résultats : Ajout d'une ligne dans la section « Autres produits » p16 :
« Réattribution des revenus d'intérêts entre les institutions – projet métaux stratégiques (É08) » de (110 271\$) et la contrepartie en diminution des Charges du poste Intérêts et frais bancaires.
- 2- Note 8 Produits reportés p11 ajouter une référence à côté du projet MEI - Métaux stratégiques (É08) avec la description suivante : « Un montant de 3 897 151\$ est attribuable à des travaux de recherche à être effectués par les autres institutions. »

Il est proposé par Ghislain Vallée, appuyé par Kloé Bourbeau et unanimement résolu **d'adopter les états financiers au 30 juin 2020 du Centre technologique des résidus industriels.**

7.2. RAPPORT ANNUEL 2019-2020 - INSTITUTION KIUNA

La directrice associée de l'Institution Kiuna, Prudence Hannis, se joint à la séance afin de présenter le rapport annuel 2019-2020 de l'institution.

Elle rappelle le processus de la mise sur pied de l'Institution Kiuna, incluant une entente tripartite avec le collègue Dawson et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. L'institution Kiuna vise d'ici 2022, une autonomie quant aux pouvoirs pour Kiuna, de délivrer ses diplômes, d'avoir son conseil de gouvernance et sa commission des études. Le principe d'établissement d'enseignement par et pour les Premières Nations demeure également au cœur des priorités de l'Institution.

CA-3296

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat entre le Conseil en Éducation des Premières Nations, le Collège Dawson et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, entente qui vise à travailler à la mise sur pied de l'Institution postsecondaire des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit le respect de *la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* ainsi que les politiques internes et les obligations contractuelles et légales de chacune des parties, leurs instances décisionnelles, consultatives et de gestion;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 27.1 de *la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un collège doit faire au ministre ou à la ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel de l'Institution Kiuna doit être adopté, entre autres, par le conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il est proposé par Katrine Lévesque appuyée par Chantal Hamelin et unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel de l'Institution Kiuna, tel que présenté.**

7.3. RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP 2019-2020

La directrice des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian, se joint à la séance pour présenter le rapport annuel du Cégep.

CA-3297

CONSIDÉRANT QU'en vertu de *la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep est tenu de faire rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit faire état, entre autres, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le *Plan stratégique de développement*;

CONSIDÉRANT QUE le comité du *Plan stratégique de développement*, issu du conseil d'administration, a été consulté sur ce rapport annuel et qu'il en recommande l'adoption.

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Kloé Bourbeau, il est unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel du Cégep 2019-2020, tel que présenté.**

7.4. PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : TECHNIQUE - INDUSTRIE INTELLIGENTE

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et services internationaux (FCSI), présente l'attestation d'études collégiales Technique – Industrie intelligente.

CA-3298

CONSIDÉRANT QUE la formation répond à des besoins du milieu socio-économique;

CONSIDÉRANT QUE le programme développé en consortium est innovateur sur le marché;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études (277-CdE-03).

Il est proposé par Linda Lavoie, appuyée par Kloé Bourbeau, et unanimement résolu **de poursuivre les démarches d'approbation et d'offrir à la population et aux entreprises cette nouvelle attestation d'études collégiales.**

7.5. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE 2021-2031

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente la planification décennale des investissements d'infrastructure de recherche 2021-2031.

CA-3299

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, à l'effet d'effectuer la collecte, la mise à jour et la priorisation du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2021-2031 ;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2021-2031 pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration.

Sur une proposition de Miguel Charlebois, appuyée par Ghislain Vallée, il est unanimement résolu **d'adopter le plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2021-2031.**

7.6. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUDIT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente le rapport d'audit et les états financiers 2019-2020 pour adoption.

CA-3300

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant sans réserve présenté au comité de finances et d'audit le 18 novembre 2020, lequel a été préparé par la firme Deloitte dûment mandatée par la résolution no CA-2859 du conseil d'administration du 25 novembre 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable unanime du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Linda Lavoie appuyée par Kloé Bourbeau, il est unanimement résolu **d'adopter, pour l'exercice financier 2019-2020, le rapport financier annuel, les notes aux états financiers et les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2019-2020 ENERCÉGEP ».**

7.7. VIREMENTS INTER FONDS

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente les virements inter fonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement.

Cette démarche est une obligation découlant de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

CA-3301

CONSIDÉRANT la présentation faite par le directeur des services administratifs des états financiers et des virements inter fonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant préparé par la firme Deloitte dûment mandatée par la résolution no CA-2859 du conseil d'administration en date du 25 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a été consulté le 18 novembre 2020.

Sur une proposition de Katrine Lévesque, appuyée par Josée Larivière, il est unanimement résolu **d'adopter les virements inter fonds 2019-2020 tels que présentés, pour un montant de 96 581\$.**

7.8. AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT

Sylvain Blais, directeur général, rappelle aux membres que le conseil s'est prononcé en faveur de l'engagement d'une somme de 1 500 000\$ afin de soutenir la réalisation des projets stratégiques, et ce, sur une période de cinq années.

CA-3302

CONSIDÉRANT la résolution CA-3288 du conseil d'administration qui soutient les projets stratégiques en vue de la réalisation des objectifs du *Plan stratégique de développement 2020-2025* pour un montant de 1 500 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le solde de fonds du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est actuellement supérieur à 1 % de son budget;

CONSIDÉRANT l'incertitude que fait peser la pandémie sur la santé financière de l'ensemble du réseau collégial;

CONSIDÉRANT l'ampleur des projets à réaliser au *Plan stratégique de développement* au cours des cinq prochaines années.

Sur une proposition de Pierre Deshaies, appuyée par Philippe Marquis, il est unanimement résolu **qu'un montant de 1 500 000 \$ soit affecté au solde de fonds afin de soutenir les projets stratégiques en lien avec le Plan stratégique de développement 2020-2025. Si la situation financière du Collège le permet, ces projets seront réalisés au cours des trois prochains exercices et seront soumis au conseil d'administration pour approbation.**

7.9. LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES APPROVISIONNEMENTS, DES SERVICES ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente les directives auxquelles sont tenus les organismes publics, dont le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les lignes internes de conduite doivent être présentées et adoptées par le conseil sur une base annuelle, même s'il n'y a aucune modification depuis l'exercice précédent, ce qui est le cas pour l'exercice 2020-2021.

CA-3303

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 24 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, les organismes publics devaient adopter des lignes internes de conduite avant le 1^{er} février 2016, afin d'assurer une meilleure gestion de leurs processus contractuels;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes internes de conduite ont été adoptées pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à la réunion ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2016 ;

CONSIDÉRANT les règles prévues dans la *Loi sur les contrats des organismes publics*, ainsi que dans les règlements et les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les lignes internes de conduite.

Sur une proposition de Josée Larivière, appuyée par Francis Forgues, il est unanimement résolu **d'adopter les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics pour le Cégep, pour l'année 2020-2021.**

7.10. RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE – CAMPUS DE VAL-D'OR

Le directeur général, Sylvain Blais, explique le contexte appuyant la proposition de doter le poste de directrice ou de directeur du campus de Val-d'Or.

CA-3304

CONSIDÉRANT le départ de Stéphane Audy, directeur du campus de Val-d'Or le 27 janvier 2020 et l'intérim exercé par le directeur général Sylvain Blais depuis cette date;

CONSIDÉRANT QUE cette période a permis d'évaluer l'organisation administrative du campus;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep considère que l'organisation administrative du campus de Val-d'Or devrait être revue en comblant le poste de direction à temps complet et en abolissant le poste de direction adjointe;

CONSIDÉRANT l'article 6.2 de la *Politique de gestion définissant les conditions d'engagement et d'emploi du personnel d'encadrement*;

CONSIDÉRANT QUE la présidente du comité local des cadres a été rencontrée afin d'expliquer la nature et les avantages de cette réorganisation, et ce, en tenant compte des réserves de certains membres de ce comité local des cadres.

Il est proposé par Miguel Charlebois, appuyé par Chantal Hamelin et unanimement résolu, **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à procéder à la promotion de Kathy McGuire à titre de directrice du campus de Val-d'Or. Cette fonction est sous la responsabilité de la Direction générale.**

Il est également résolu d'abolir le poste de directrice adjointe du campus de Val-d'Or, en fonction de la nouvelle réorganisation administrative.

7.11. RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DES SERVICES INTERNATIONAUX (FCSI)

À la suite de la fin du mandat de deux ans de la titulaire au poste de coordination du développement des services à la population autochtone, le directeur général Sylvain Blais présente une proposition de réorganisation administrative à la direction de la formation continue et services internationaux (FCSI).

CA-3305

CONSIDÉRANT la réflexion réalisée par la Direction de la formation continue et des services internationaux (FCSI), au niveau des fonctions exercées en lien avec les populations autochtones;

CONSIDÉRANT QUE stratégiquement, il appartient au directeur de la FCSI de créer des liens et des alliances avec les communautés;

CONSIDÉRANT QUE cette réorganisation doit prévoir un soutien au directeur, par la création d'un nouveau poste de cadre (classe 6), qui aurait comme mandat principal le développement d'attestation d'études collégiales créditable et la gestion de la *Politique de probation des nouveaux enseignants*;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un nouveau poste et qu'il y a lieu de procéder à sa dotation et donc, de former un comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer à ce comité.

Il est proposé par Florence Julien, appuyée par Linda Lavoie et unanimement résolu :

-d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à doter un nouveau poste de cadre (classe 6) à la Direction de la formation continue et des services internationaux;

-de former un comité de sélection et de nommer Ghislain Vallée et Josée Larivière à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep.

Linda Lavoie est désignée, à titre de substitut. Ce comité sera aussi composé du directeur de la Formation continue et services internationaux, de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Le directeur général, Sylvain Blais informe les membres de l'octroi de sommes additionnelles par le ministère de l'Enseignement supérieur, en contexte de COVID-19. Ces sommes sont destinées au soutien du personnel enseignant dans leur prestation de travail. Des sommes sont également octroyées pour le soutien aux étudiantes et aux étudiants en lien avec les problématiques de santé mentale.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS « AUTRE »

Louis Perreault, directeur des services administratifs, a préalablement présenté au point 7.5 la planification décennale des investissements 2020-2030, volet « autre ».

9.2. SERVICES REGROUPÉS - SYSTÈME D'ACQUISITION

Le directeur général, Sylvain Blais rappelle la correspondance adressée au ministre Jean-François Roberge et au ministre Christian Dubé en octobre 2019, concernant le projet de loi 37 "Loi visant

principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques du Québec. Plusieurs préoccupations avaient été soulevées sur la centralisation des pouvoirs et sur le fait que ce projet de Loi pouvait restreindre les achats de biens et services régionaux.

Malgré les représentations faites par le conseil d'administration, le centre d'acquisition gouvernemental sera mis en place.

9.3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT SUR LES RÉSIDENCES (R6)

La secrétaire générale, Diane Landriault dépose un avis de motion concernant le *Règlement sur les résidences* (R6).

Ce *Règlement* permettra d'informer et d'encadrer les résidents sur le fonctionnement des résidences. Ce *Règlement* sera présenté pour adoption à la prochaine assemblée du conseil d'administration du 26 janvier 2021 ou à une réunion subséquente.

9.4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE RÉGIE INTERNE (R1)

La secrétaire générale, Diane Landriault, donne avis de motion des modifications qui seront apportées au *Règlement général de régie interne* (R1).

Ce *Règlement* sera modifié en fonction des travaux du comité temporaire sur la « Gouvernance et la gestion administrative du Cégep », notamment au niveau de la composition et des attributions du comité exécutif et autres. Ce *Règlement* sera présenté pour adoption à la prochaine assemblée du conseil d'administration du 26 janvier 2021 ou à une réunion subséquente.

9.5. SONDAGE SUR LA SATISFACTION ET LES BESOINS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guillaume Marquis, président du conseil d'administration, présente les résultats du sondage sur la satisfaction et les besoins des membres du conseil d'administration 2019-2020, qui avait été remis aux membres en juin 2020.

Les éléments évalués étaient les suivants :

- Le rôle du conseil ;
- Les sujets et déroulement des séances ;
- Le rendement et la performance du conseil ;
- Le fonctionnement du conseil ;
- La présidence et la vice-présidence ;
- Les comités.

Des actions sont déjà posées ou en cours, pour l'amélioration continue du conseil d'administration.

ÉLECTIONS

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

Tel que le prévoit le *Règlement général de régie interne*, des élections sont tenues au mois de novembre de chaque année.

Sur une proposition de Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Amélie Brouillard et Nicole Fortier à titre de scrutatrices.**

10.1 PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE

La présidente d'élection explique la procédure d'élection. Elle invite les membres à faire des propositions pour d'abord pourvoir le poste de **président(e) du conseil**.

Sylvain Blais propose la candidature de Guillaume Marquis à la présidence.

Ghislain Vallée propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Guillaume Marquis accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Guillaume Marquis élu président du conseil d'administration pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

10.2. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENTE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de **vice-président(e) du conseil**.

Guillaume Marquis propose la candidature de Chantal Hamelin à la vice-présidence.

Katrine Lévesque propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Chantal Hamelin accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Chantal Hamelin élue vice-présidente du conseil d'administration pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

10.3. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre externe au comité exécutif.

Pierre Deshaies avait manifesté son intérêt à siéger au comité exécutif à titre de membre externe.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Pierre Deshaies confirme son intérêt.

La présidente déclare donc Pierre Deshaies élu à titre de membre externe au comité exécutif pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

10.4. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Étant donné que les représentantes et représentants du personnel n'ont pu se concerter pour la nomination du membre représentant le personnel au comité exécutif, il est convenu de reporter les demandes de mise en candidature lors d'un prochain conseil d'administration.

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général*
- *Guillaume Marquis, président du conseil d'administration*
- *Chantal Hamelin, vice-présidente du conseil d'administration*
- *Pierre Deshaies, membre externe*
- *Éric Aubin, directeur des études*
- Un poste vacant, soit celui de membre représentant le personnel

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration.

11. ÉLECTION AUX DIVERS COMITÉS

11.1. COMITÉ GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité Gouvernance et éthique pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

Guillaume Marquis propose la candidature de Chantal Hamelin.

Anne Gauthier avait proposé la mise en candidature de Évelyne Grenier-Ouimette.

Anne Gauthier avait proposé la mise en candidature de Josée Larivière.

Anne Gauthier avait proposé la candidature de Katrine Lévesque.

Anne Gauthier avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Chantal Hamelin accepte sa mise en candidature.

Évelyne Grenier-Ouimette accepte sa mise en candidature.

Josée Larivière décline sa mise en candidature.

Katrine Lévesque accepte sa mise en candidature.

Anne Gauthier avait déjà confirmé son intérêt.

La présidente déclare donc Chantal Hamelin, Évelyne Grenier-Ouimette, Katrine Lévesque et Anne Gauthier élues membres du comité Gouvernance et éthique pour la prochaine année.

Le comité de Gouvernance et d'éthique sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Chantal Hamelin*

- *Évelyne Grenier-Ouimette*
- *Katrine Lévesque*
- *Anne Gauthier*
- 1 poste vacant (membre externe)

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration.

11.2. COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin d'élire les membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

Chantal Hamelin propose la candidature de Linda Lavoie.
Chantal Hamelin propose la candidature de Ghislain Vallée.
Chantal Hamelin propose la candidature de André Janneteau.

Guillaume Marquis propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Linda Lavoie accepte sa mise en candidature.
Ghislain Vallée accepte sa mise en candidature.
André Janneteau décline sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Linda Lavoie et Ghislain Vallée élus membres du comité de finances et d'audit pour la prochaine année.

Le comité de finances et d'audit sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais*
- *Linda Lavoie*
- *Ghislain Vallée*
- Vacant (membre externe)

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration.

11.3. COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de suivi du *Plan stratégique de développement* pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

Isabelle Chartrand avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Chantal Hamelin propose la candidature de Florence Julien.
Chantal Hamelin propose la candidature de Marie-Soleil Malo.

Guillaume Marquis propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Isabelle Chartrand avait déjà confirmé son intérêt.
Florence Julien décline sa mise en candidature.
Marie-Soleil Malo décline sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Isabelle Chartrand élue membre du comité de suivi du Plan stratégique de développement pour la prochaine année.

Le comité de suivi du Plan stratégique de développement sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Éric Aubin, directeur des études*
- *Isabelle Chartrand*
- Poste vacant (membre externe)
- Poste vacant (membre interne)

Les postes vacants feront l'objet d'élection au prochain conseil d'administration.

11.4. Comité de validation des règlements et politiques

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de validation des règlements et politiques pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

Chantal Hamelin propose la candidature de Patrick Bédard.
Chantal Hamelin propose la candidature de Mélissa Tardif.
Chantal Hamelin propose la candidature de Claude LeBel.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Patrick Bédard avait confirmé son intérêt à siéger à ce comité.
Mélissa Tardif accepte sa mise en candidature.
Claude LeBel n'a pas manifesté son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Patrick Bédard et Mélissa Tardif élus membres du comité de validation des règlements et politiques pour la prochaine année.

Le comité de validation des règlements et politiques sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Patrick Bédard
- Mélissa Tardif
- Poste vacant (membre interne)

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration.

11.5. COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2020 à novembre 2021.

Chantal Hamelin propose la candidature de Mélissa Tardif.
Chantal Hamelin propose la candidature de Miguel Charlebois.
Katrine Lévesque avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélissa Tardif accepte sa mise en candidature.
Miguel Charlebois décline sa mise en candidature.
Katrine Lévesque confirme son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Mélissa Tardif et Katrine Lévesque élues membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition.

Le comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais
- Éric Aubin
- Mélissa Tardif
- Katrine Lévesque
- Poste vacant (membre externe)

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

12. ÉMISSION DES DIPLÔMES

12.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3308

Sur une proposition de Katrine Lévesque, appuyée par Guillaume Marquis et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

12.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3309

Sur une proposition de Ghislain Vallée, appuyée par Philippe Marquis, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les membres du conseil sont invités à signer la déclaration à l'effet qu'ils ont pris connaissance du *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration*. Ils sont aussi invités à compléter le questionnaire de recensement des opérations entre apparentés.

DOSSIERS À HUIS CLOS

14. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

André Janneteau ayant annoncé sa démission, le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis le remercie pour le travail accompli à titre de vice-président et pour sa participation active au comité exécutif, au conseil d'administration et aux comités sur lesquels il siégeait.

La séance est levée à 21h29 sur une proposition de Éric Aubin.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis



Diane Landriault